LIEU D'ACCUEIL / DE CONSULTATION

CASP - PÔLE DROIT ET JUSTICE

22 rue de la Saïda
75015 PARIS

Tél : 01 45 30 68 60
Site web : www.casp.asso.fr/structure/ville-15e-ville-19e/
Contact mail : pad15@arapej.casp.asso.fr

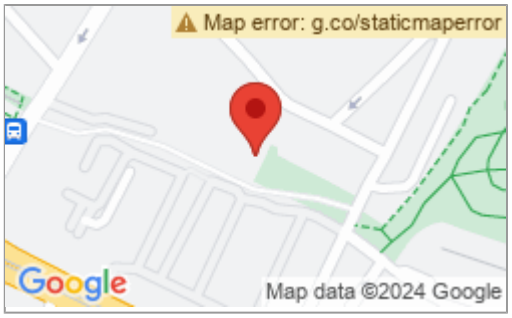

HORAIRES

Secrétariat
Lundi: 14h-17h30 - Mardi et Mercredi: 9h30-13h et 14h-18h0 - Jeudi: 9h30-13h et 14h-19h30 -Vendredi 14h-17h30

COVID -19
Accueil avec respect des gestes barrières.

ACCUEIL

Public accueilli : personnes en grande difficulté, démunies, en situation de précarité face à des problèmes juridiques et administratifs.
Conditions d'admission : Lieu ouvert à tous : Informations et consultations juridiques : sur rendez-vous
Modalité de contact : Uniquement sur rendez-vous pris auprès de l'accueil ou par téléphone - Deux permanences du Pôle Droit et Justice dans le 15eme arrondissement de Paris et dans le 19eme (53 rue Campans).
Fonctions : Directeur, Secrétaire, Educateur spécialisé, Psychologue

ACTIVITÉS

SOIN

Stage de sensibilisation :

- Toxicomanie

SOINS RÉSIDENTIELS

Hébergement de transition :

- Autre